

21 MARS 2017

ARRIVÉE COURRIER

N/ Réf. : PHB/VS/2017-03-038

Aubagne, le 17 Mars 2017

**Monsieur Bernard DESTROST**  
**Maire de Cuges Les Pins**  
**Hôtel de Ville**  
Place Stanislas Fabre

**13780 CUGES LES PINS**

Monsieur le Maire,

*Mon cher Bernard,*

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer que, comme vous l'aviez demandé, les deux permis de construire modificatifs vont être déposés dans le cadre de la ZAC des Vigneaux, l'un par Marignan, l'autre par Agir.

Leur dépôt se fera dans le courant de la semaine prochaine.

Je vous confirme que ces permis de construire modificatifs comprennent bien des toits tuiles en débordement pour les deux bâtiments concernés, ainsi qu'un changement de coloris sur les menuiseries et volets de manière à renforcer, comme souhaité, le caractère provençal de ces édifices.

En espérant ainsi contribuer à répondre au mieux à vos attentes,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

*Je reste à votre écoute  
Amitiés,*

**Le Directeur Général Délégué**

**Philippe BARRAU**

